

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception <i>11/08/2014</i>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <i>22/08/2014</i>	N° d'enregistrement <i>FO9314PO194</i>
----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

1. Intitulé du projet

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) : Création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2, dans le cadre de la mise en conformité du réseau pluvial.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers**
M. Jacques MORENON

RCS / SIRET Forme juridique **Collectivité territoriale Syndicat Mixte**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du Code Forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares. Surface à défricher : 0,90 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet de création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2 de l'ISDND des Lauriers à Bagnols-en-Forêt (Var) nécessitera le défrichage de 0,90 hectare d'un boisement mixte de feuillus et de résineux. Ce boisement est déjà régulièrement débroussaillé à l'heure actuelle dans le cadre de la prévention des incendies.

4.2 Objectifs du projet

Le futur bassin permettra la rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2 afin d'en analyser la qualité et, en fonction des résultats, de rejeter les eaux vers le milieu naturel ou bien de les traiter.

4.3 Décrivez sommairement le projet **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Etapas du projet :

- 1) défrichage de la surface boisée (0,90 ha) ;
- 2) terrassement en déblais/remblais ;
- 3) construction du bassin étanche en béton armé ;
- 4) création d'une butte en terre enherbée à l'aval du bassin, en utilisant les déblais du site ;
- 5) réalisation du collecteur des eaux pluviales des sites 1 et 2 ;
- 6) collecte des eaux pluviales en amont du bassin.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En cas de non-conformité des eaux stockées dans le bassin, celles-ci seront pompées et refoulées vers la station de traitement par osmose inverse des lixiviats, déjà présente sur site.

En cas de conformité des eaux stockées dans le bassin, celles-ci seront rejetées vers l'aval hydraulique (ravin des Lauriers) par vidange du bassin (ouverture de vanne).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- une demande d'extension du périmètre ICPE des sites 1 et 2, qui à l'heure actuelle ne comprend pas la zone d'implantation du bassin de rétention ;
- une demande d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation au titre du Code de l'Environnement et du Code Forestier

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise des travaux : 1,12 ha	1 561 164,00 € TTC (d'après avant-projet de février 2014)
Surface à défricher : 0,90 ha	
Emprise du bassin : 0,50 ha	
Volume du bassin : 6 100 m ³ / Superficie au miroir : 1 382 m ²	
Longueur du bassin : 53,40 m / Largeur moyenne du bassin : 25,90 m	
Profondeur maximale du bassin : 5,90 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ISNDN des Lauriers
83600 BAGNOLS-EN-FORET
(vallon sud en aval immédiat
du site 1)

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 30 ' 34 " ___ Lat. 6 ° 42 ' 43 " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

N° de Parcelles ?
Section ?

} complètes

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

DDAE site 1 : 08/12/1975 et DDAE site 2 : 27/05/1994

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La mise en conformité des sites 1 et 2 de l'ISNDN des Lauriers, demandée par la DREAL, comprend :

- 1) le dépôt du dossier de cessation d'activité du site 1 ;
- 2) la constitution du dossier de demande d'extension du périmètre ICPE ;
- 3) le dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement (pour le présent projet) ;
- 4) les travaux de mise en conformité du réseau pluvial ;
- 5) les travaux de couverture du site 1.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site de projet est actuellement boisé et n'est donc pas soumis à un usage particulier. Il faut cependant noter que le site est régulièrement débroussaillé dans le cadre de la protection contre les incendies.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Bagnols-en-Forêt approuvé le 05/04/2013 :

Zone N à dominante d'espace naturel, comprenant un secteur Nd relatif au centre de traitement des déchets.

Selon l'article 2.2 du règlement relatif à la zone N, les occupations et utilisations liées au traitement des déchets, à condition qu'ils soient nécessaires au fonctionnement des services publics ou d'intérêt collectif, sont autorisés.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en limite (à 150 m) de la ZNIEFF terrestre de type 1 « Massif de la Colle-du-Rouet et de Malvoisin » (n° 8310013).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- une demande d'extension du périmètre ICPE des sites 1 et 2, qui à l'heure actuelle ne comprend pas la zone d'implantation du bassin de rétention ;
- une demande d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation au titre du Code de l'Environnement et du Code Forestier

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise des travaux : 1,12 ha	1 561 164,00 € TTC (d'après avant-projet de février 2014)
Surface à défricher : 0,90 ha	
Emprise du bassin : 0,50 ha	
Volume du bassin : 6 100 m ³ / Superficie au miroir : 1 382 m ²	
Longueur du bassin : 53,40 m / Largeur moyenne du bassin : 25,90 m	
Profondeur maximale du bassin : 5,90 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ISNDN des Lauriers
83600 BAGNOLS-EN-FORET
(vallon sud en aval immédiat
du site 1)

*Parcelle n° 1005
Sickan = C*

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 30 ' 34 " Lat. 6 ° 42 ' 43 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Bagnols en Forêt

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

DDAE site 1 : 08/12/1975 et DDAE site 2 : 27/05/1994

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La mise en conformité des sites 1 et 2 de l'ISNDN des Lauriers, demandée par la DREAL, comprend :

- 1) le dépôt du dossier de cessation d'activité du site 1 ;
- 2) la constitution du dossier de demande d'extension du périmètre ICPE ;
- 3) le dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement (pour le présent projet) ;
- 4) les travaux de mise en conformité du réseau pluvial ;
- 5) les travaux de couverture du site 1.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en limite (à 150 m) de la Zone de Protection Spéciale « Colle du Rouet » (FR9312014). Secondairement, le projet se trouve à plus de 2 km de la Zone Spéciale de Conservation « Forêt de Palayson - Bois du Rouet » (FR9301625).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrassement du bassin se fera en déblais/remblais. Une butte en terre sera créée avec les déblais du site.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux de carrière, d'une granulométrie adaptée, seront utilisés pour les remblais contigus au bassin.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du bassin nécessitera un défrichage sur 0,90 ha, et l'abattage des arbres dans l'emprise du bassin (0,50 ha -> une vingtaine d'individus).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Située en limite de la ZNIEFF terrestre de type 1 « Massif de la Colle-du-Rouet et de Malvoisin » (n° 8310013) et de la ZPS « Colle du Rouet » (FR9312014), la zone à défricher est déjà débroussaillée dans le cadre de la prévention des incendies. Constitué d'espèces locales courantes, ce boisement n'a pas un intérêt communautaire particulier.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'une partie de l'espace forestier situé dans les vallons au sud de l'ISDND des Lauriers (0,90 hectare débroussaillé et une vingtaine d'arbres abattus).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2 est concerné par le risque technologique « rupture de barrage » (digue).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bagnols-en-Forêt est située dans une zone de sismicité modérée (3).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les précautions seront prises afin de ne pas polluer l'aval hydraulique du site de projet en phase travaux. La création du bassin de rétention, faisant partie intégrante du programme de mise en conformité des sites 1 et 2 demandé par la DREAL, permettra d'éviter toute pollution vers l'aval hydraulique en phase exploitation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du bassin de rétention sera source de bruits durant la phase travaux (engins de terrassement). Le site de projet est cependant éloigné de toute zone habitée. En phase exploitation, le projet ne créera aucune nuisance sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Durée estimée des travaux : 1 an</u>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emanations des moteurs diesel des engins de Travaux Publics pendant le chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets supplémentaires. L'exutoire du bassin de rétention sera le ravin des Lauriers, ruisseau temporaire drainant les eaux de ruissellement du secteur d'étude.</p> <p>En phase chantier, la pollution vers l'aval sera maîtrisée. En phase exploitation, le bassin de rétention permettra d'éviter toute pollution des eaux superficielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les modifications paysagères locales entraînées par le défrichement ne seront perceptibles que depuis la piste DFCl, passant à 150 m à l'ouest du site de projet.</p> <p>Les travaux se dérouleront en fond de vallon.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Comme indiqué au point 4.8, la création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2 de l'ISDND des Lauriers fait partie d'un programme de mise en conformité demandé par la DREAL. Le présent projet a été conçu en intégrant les impacts de chaque phase de ce programme.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le défrichement nécessaire à la création du bassin de rétention des eaux pluviales des sites 1 et 2 de l'ISDND des Lauriers ne demandera pas la réalisation d'une étude d'impact. En effet la surface à défricher est limitée (0,90 hectare), et le boisement en question est déjà régulièrement débroussaillé dans le cadre de la protection contre les incendies.

Le diagnostic sommaire réalisé dans le cadre de cet examen au cas par cas n'a mis en évidence aucun enjeu et aucune sensibilité particulière en relation avec la nature du projet ; le site ne présente pas d'intérêt communautaire.

De plus, aucun effet n'est pressenti sur les thématiques naturelles ou humaines habituellement traitées dans le cadre des études d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6) Délimitation des zones à sensibilité particulière
7) Extraits de l'étude d'impact réalisée par BETURE ENVIRONNEMENT en novembre 2003 (DDAE - Régularisation du site 2) -> Volets flore et faune
8) Carte de sensibilité tortue d'Hermann

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ~~BAGNOLS EN FORET~~ Frejus le 4/08/2014

Signature

LE PRESIDENT
Jacques MORENON



Formulaire complété par le BET ACRI-IN / HGM, le 31 juillet 2014.